

Édito

Impacts et compensations

La loi de 1976 sur la protection de la nature, impose aux maîtres d'ouvrage de respecter le principe "éviter – réduire – compenser", mais à l'époque, sans doute pour éviter de trop bousculer les opérateurs, il était précisé que ce principe devait être mis en œuvre si c'était possible !

Après toutes ces années, avec toutes les dégradations sur l'environnement et la montée de la pression sociale sur les littoraux, il apparaît absolument nécessaire de faire l'impossible pour au minimum compenser les impacts. Les éviter ou les réduire, c'est mieux bien sûr.

Ceux que nous mettons en évidence dans nos études, Ronan Launay notre Référent Technique "Études d'impacts" nous en parle ici, peuvent-ils être compensés par des mesures appropriées ?

C'est tout le débat que nous aurons le 29 septembre avec nos invités et Céline Jacob, doctorante en bourse CIFRE que nous accompagnons depuis 3 ans.

Bonne lecture à tous !

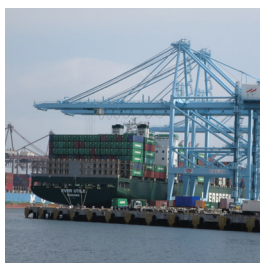
Jean-Marc SORNIN

Président et Directeur Général

Directeur de publication : Jean-Marc Sornin / Comité de rédaction : Jean-Marc Sornin, Sylvie Baudry / Pilotage : Sylvie Baudry / Conception : Keran / Maquette : Mehdi Bareaud / Rédacteurs et contributeurs : Jean-Marc Sornin, Sylvie Baudry, Ronan Launay / Crédits photos : Créocéan.

actus

Journée Annuelle Créocéan le 29 septembre: ça se précise !



Le programme de notre journée d'information et de réflexion qui portera cette année sur "**La compensation des impacts sur les écosystèmes marins : quels enjeux pour les projets d'exploitation et d'aménagement côtiers et marins ?**" commence à se préciser et nous pouvons déjà vous confirmer une partie des interventions :

-M. Philippe PUYDARRIEUX (Chef du bureau des biens publics globaux, Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer) : "Doctrine nationale et dernières avancées législatives"

-M. Pierre SCEMAMA (IFREMER - Unité d'économie maritime) : "Quels sont les apports de l'économie pour la compréhension des mécanismes de compensation ?"

-Melle Céline JACOB (Doctorante, CREOCEAN- Université Montpellier III) : "Comment évaluer l'efficacité des mesures compensatoires en milieu marin côtier pour une stratégie d'aménagement durable du littoral ?"

-M. Philippe THIEVENT (Directeur CDC Biodiversité) : "Les réserves d'actifs naturels: principes généraux et faisabilité en milieu marin"

-M. Antoine DELOUIS (Grand Port Maritime Nantes Saint Nazaire, Adjoint au Directeur des Territoires, des Accès et de l'Environnement) : "Stratégie d'un grand opérateur portuaire"

Jean-Marc SORNIN nommé Chevalier de l'Ordre National du Mérite Maritime



Jean-Marc SORNIN, Président et Directeur Général de Créocéan, vient d'être nommé, sur proposition de Ségolène ROYAL, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Chevalier de l'Ordre National du Mérite Maritime pour la création et le développement de Créocéan. Il s'agit, pour lui, de la reconnaissance de tout le travail fourni par les équipes actuelles et anciennes qui, depuis des années (plus de 30 ans !) agissent pour la connaissance du milieu marin, la protection de l'environnement et le développement économique des territoires maritimes.

L'agence PACA-Corse,



dirigée par Romain LEGRAS, continue de remporter de nombreux dossiers aussi bien pour des clients publics que privés :

- Le suivi environnemental des rejets de la station d'épuration de Propriano pour la SAUR,
- La transplantation de *Pinna nobilis*

à Monaco pour BOUYGUES TP avec potentiellement un suivi jusqu'en 2021 et, pour ce même client, un avenant concernant des études environnementales et réglementaires dans le cadre de la mise en place d'une plate-forme de construction pour le projet d'extension en mer de Monaco, comprenant des plongées à Marseille et à La Seyne-Sur-Mer ainsi qu'une bathymétrie à Toulon,

-Le suivi environnemental des rejets en mer du site de Lyondell Basell à Fos-sur-Mer,

-Le suivi environnemental des rejets en mer du site de Kem One à Fos-sur-Mer.

L'agence Bretagne,



dirigée par Christophe DONNARD, réalise la cartographie et l'évaluation de l'herbier de zostères du port d'Erquy (22) pour RTE. Dans le cadre du projet de raccordement du parc éolien en mer de la Baie de St-Brieuc, RTE a souhaité approfondir les connaissances sur cet herbier

de zostères afin d'affiner les impacts potentiels du projet de pose du double câble haute tension. Créocéan a proposé une première phase de reconnaissance de l'état et de l'extension de l'herbier par photographie aérienne haute résolution par drone.

L'agence Normandie,



dirigée par Aurélie COUNIL, vient de remporter un marché à bons de commandes initié par la région Hauts-de-France. La Région a réitéré sa confiance dans les équipes de CREOCEAN et de SCE, toujours accompagnées de BIOTOPE et EGEE, en confiant de nouveau à

notre groupement ce marché qui nous avait déjà été attribué en juin 2012. Nous accompagnons la région pour la prise en compte des enjeux environnementaux dans la gestion globale des sites portuaires de Boulogne-sur-Mer et Calais.

L'agence Pacifique,



dirigée par Julien GUILLET, vient de remporter plusieurs contrats dont :

- Une mission d'assistance pour la mise en place et la maintenance biologique du parc à poissons de la marina de Papeete, pour le Port Autonome de Papeete (cf photo ci-contre),

-Une mission de conception et d'assistance à la mise en œuvre de sentiers sous-marins sur Tahiti, Bora Bora et Rangiroa, pour le Ministère du Tourisme,

-Une mission de maîtrise d'œuvre relative à la reconstruction du quai de Poum pour la Province Nord en Nouvelle-Calédonie,

-Une étude hydro-sédimentaire dans le cadre de la rectification d'un virage au PK45 dans la commune de Mataiea pour la Direction de l'Équipement - Arrondissement Infrastructure de La Polynésie Française.

D'autre part, sur cette même zone Pacifique, Olivier Le Brun basé à l'agence PACA-Corse réalise actuellement une assistance technique pour la préparation du futur programme de coopération régionale des PTOM de l'Océan Pacifique sur le thème de la Gestion durable des ressources naturelles (11ème FED). Clients : Aecom International Development Europe S.L./Union Européenne.

L'équipe du domaine d'activité "Études environnementales Atlantique, Manche et Mer du Nord",



dirigée par Philippe GUIBERT, travaille depuis le mois de juin dans le cadre de la MOE du Programme d'Action de Prévention des Inondations-secteur Port-Neuf à La Rochelle gagnée par notre équipe "Aménagements Portuaires et Côtiers", sur l'Étude d'impact et le dossier Loi sur l'eau

suite à un marché subséquent qu'elle a gagné. D'autre part, elle va réaliser le suivi halieutique du gisement de granulats marins de Chassiron qui fait suite au suivi benthos qui a eu lieu au début du mois d'août pour la Compagnie Armoricaire de Navigation (CAN). Enfin, elle a gagné récemment (avec SCE) un contrat-cadre important avec le Grand Port Maritime de La Rochelle pour la réalisation d'études environnementales et de dossiers réglementaires.

interview

Ronan LAUNAY est chargé d'études à CREOCEAN depuis 2005. Il est spécialisé dans la gestion intégrée des milieux côtiers et marins et est actuellement basé à La Rochelle. Après 4 premières années à l'agence CREOCEAN Antilles-Guyane, il travaille depuis 2009 sur les affaires de France métropolitaine au sein du département Environnement Atlantique, Manche et mer du Nord et est devenu Référent Technique "Études réglementaires et habitats Natura 2000" pour tout le territoire français en 2015.

Ronan, peux-tu nous présenter ton parcours ?

Je suis issu d'une formation universitaire où l'on s'intéresse à l'environnement littoral dans son ensemble : les écosystèmes, les fonctionnalités écologiques, l'influence des activités anthropiques... Après mes trois premières années d'étude passées en Cornouailles à Redruth (UK), je travaille dans l'ostréiculture puis aux côtés de l'APECS dans le cadre du suivi des requins pélerin. J'achève ensuite mon cursus en France et obtiens le Master 2 Dynamique des Écosystèmes Aquatiques. C'est au cours de mon stage de 5ème année en 2005 que j'intègre l'équipe de CREOCEAN à La Rochelle. On me propose un poste de chargé d'études en Martinique auprès de Michel Colinet où je passe 4 riches années, tant professionnellement que personnellement. En 2010, je réintègre le siège de La Rochelle.



En quoi consiste précisément ton rôle de référent technique ?

Je travaille avec Philippe Guibert depuis plusieurs années sur de nombreux dossiers de ce type : dossiers d'autorisation ou de déclaration, utilisation du DPM, études d'impact.... Ce rôle de référent permet d'une part de venir assister mes collègues dans le décodage des textes réglementaires et d'autre part de veiller aux éventuelles implications de l'évolution des textes sur nos études.

Ton travail comporte-t-il des missions terrain ?

Oui ! Et je dirais fort heureusement ! Éplucher le code de l'environnement sous Légifrance, ça va un moment mais l'appel du large se fait sentir rapidement ! Nous réalisons des missions variées nous faisant évoluer entre l'estran pour des inventaires d'habitats ou des prélèvements, et la pleine mer pour des campagnes biosédimentaires ou des pêches d'inventaire par exemple.

Quelles sont les difficultés et les sources de satisfaction liées à ton poste ?

Les principales difficultés sont liées au temps. Ma prestation peut dépendre de l'enchaînement des étapes d'un projet et les délais imposés sont parfois très courts, générant ainsi certaines frustrations. La satisfaction est réelle lorsqu'une étude est accomplie en collaboration avec une bonne équipe où règne une camaraderie qui m'importe beaucoup.